LICENCE INTERNET

Le département de l'Oise vous autorise à réutiliser librement les informations contenues sur ce site, à condition que vous vous engagiez expressément à :

- respecter les dispositions du règlement général de réutilisation que vous trouverez en suivant ce lien : règlement général ;
- ne pas faire un usage commercial des images, au sens de l'article 4.5 du règlement général ;
- ne pas diffuser au public ou à des tiers les images (par exemple site internet ou via une publication papier).

A ces conditions, toute personne est libre d'utiliser les informations et données mises en ligne sans avoir à contacter les Archives départementales de l'Oise.

Si vous souhaitez réutiliser des images à des fins commerciales, au sens de l'article 4.5 du règlement général, les diffuser publiquement ou à des tiers, ou obtenir la fourniture d'images, merci de vous adresser aux Archives départementales de l'Oise. Il vous faudra alors solliciter le type de licence souhaitée parmi celles qui sont proposées et, le cas échéant, acquitter une redevance (consulter <u>ici</u> le règlement général, les différents types de licences et les tarifs).

Je reconnais	avoir	pris	connaissance	des	conditions	de	réutilisation	des	informations	publiques